

Nouvelles de l'ALAI CANADA

Juillet
2014

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2014

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE Aux membres de l'ALAI Canada

C'est un plaisir pour moi de vous livrer aujourd'hui le rapport des activités de notre association depuis la dernière assemblée générale en date du 24 avril 2013. Il sera question de nos activités – nationales et internationales – et de la gestion de l'ALAI Canada.

Activités nationales

L'année 2013 a vu évoluer les causes nées du fait des changements à la *Loi sur le droit d'auteur*, introduits en 2012. Je pense par exemple au débat devant la Commission du droit d'auteur relativement au droit de mise à disposition, et aux autres débats judiciaires et quasi-judiciaires autour de la question de l'utilisation équitable pour fins d'éducation. 2013 a également vu l'aboutissement, en Cour suprême du Canada, de la bataille menée par M. Claude Robinson pour faire reconnaître son droit d'auteur.

Depuis la dernière assemblée annuelle l'ALAI a offert à ses membres un choix d'activités aussi intéressantes que variées, en lien ou non avec ces sujets.

Tout d'abord, immédiatement après l'assemblée annuelle du 24 avril 2013, nous avons entendu l'Honorable Michel Bastarache au sujet de la révision judiciaire de décisions en matière de droit d'auteur. Ensuite, une conférence intitulée « Avocat en jeux vidéo : Le droit d'auteur et ses enjeux au quotidien » a été présentée par Me Louis Cloutier de Frima Studio. Une autre conférence intitulée « Replay TV – That 70s Show » a été présentée par le grand David Nimmer, sommité en droit d'auteur américain. Au début de 2014, le professeur Pierre Trudel de la Faculté de droit de l'Université de Montréal a présenté une conférence portant sur les « Quotas culturels et droit d'auteur face à l'internet ». Ensuite, en février, l'ALAI et l'AJAVA ont collaboré pour organiser une table ronde sur l'affaire Robinson. Les conférenciers étaient Me Vivianne De Kinder - avocate, professeur Daniel Gardner de la Faculté de droit de l'Université Laval, et Me Jean-Philippe Mikus, associé chez Fasken Martineau. Le journaliste Christian Latreille de Radio-Canada a agi comme modérateur. Cette activité a fait salle comble, et je remercie le président de l'AJAVA Me Martin Lavallée pour cette agréable collaboration.

La conférence la plus récente a été présentée par le professeur Han-Ru Zhou de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, et portait sur « Le principe de l'immunité de la Couronne et la Loi sur le droit d'auteur ».

Du côté de Toronto, une conférence sur l'affaire Robinson a été présentée au mois de mars par Mme Ysolde Gendreau, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et par M. Barry Sookman de McCarthy Tétrault.

À Québec, il y a eu la conférence du professeur Nicolas Binctin (Université de Poitiers) intitulée : « La traduction contractuelle des modèles économiques d'exploitation des œuvres » en octobre 2013, en collaboration avec le Centre d'études en droit économique de la Faculté de droit de l'Université Laval. Le présentateur était Nicolas BINCTIN, professeur à l'Université de Poitiers.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de ces activités. Je suis très fière du dynamisme de l'ALAI et c'est grâce à ses personnes que nous continuons à vous offrir toutes ces activités et à attirer des conférenciers d'une telle qualité.

Je tiens à remercier tout particulièrement Me Catherine Bergeron, qui agit comme présidente du comité des conférences depuis 2010, en plus d'être une membre active du CA. Tout au long de ces années, nous avons pu compter sur une excellente organisatrice, toujours présente, de bonne humeur et prête à relever les défis que présente l'organisation d'activités à des coûts raisonnables pour le public. Merci Catherine.

Catherine nous a fait part de sa décision de ne pas renouveler son mandat comme présidente du comité des conférences, afin de concentrer ses énergies sur d'autres implications. Me Jean-Philippe Paré, de BAnQ, déjà très impliqué dans l'organisation, a accepté de la remplacer. Merci Jean-Philippe. J'ai confiance que l'organisation de nos conférences continuera d'être entre bonnes mains.

Activités internationales

En tant que groupe canadien de l'ALAI, l'ALAI Canada a marqué sa présence lors des journées d'étude annuelles qui, cette fois, ont eu lieu à Cartagena, en Colombie, en septembre 2013 sous le thème « Diffusion et gestion des œuvres de l'esprit sur Internet ». Deux de nos membres s'y sont d'ailleurs illustrées en participant à des panels de discussion. Il s'agit de Me Hélène Messier de Copibec et Professeure Ysolde Gendreau de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Lors de ce congrès j'ai eu le privilège de présenter la candidature de Montréal pour accueillir le congrès international de l'ALAI en 2018. Cette candidature a été acceptée et nous sommes maintenant à l'étape de l'élaboration d'un budget. J'ai la ferme intention de faire de cet événement un succès, tant au niveau du programme que de la qualité

des conférenciers et de l'accueil. Nous souhaitons que cet événement soit à l'image de l'ALAI et de ses membres : créatifs, urbains, branchés, intéressés et ouverts sur le monde.

Enfin, l'année 2013 a également été marquée par la participation de l'ALAI à une cause importante qui sera entendue devant la Cour suprême des États-Unis, l'affaire *American Broadcasting Companies et al. v. Aereo, Inc.* L'ALAI fait partie d'un groupe d'associations internationales et de professeurs qui sont intervenus comme *amici curiae* afin de rappeler à la Cour l'existence des traités internationaux dont les États-Unis sont signataires. Dans cette affaire la question est de savoir si un service qui retransmet des signaux de télévision à des milliers d'abonnés payants par Internet effectue une exécution en public (« public performance ») de ces diffusions. La cause sera entendue le 22 avril prochain.

Gestion

Tournons-nous maintenant vers la question de la gestion de l'ALAI Canada. Au cours de la dernière année, Me Anne Godbout a remis sa démission du CA et a été remplacée par Madame Caroline Rioux, présidente de la CMRRA, comme représentante de la région de Toronto.

Vous aurez reçu par courriel les documents relatifs au changement de statut de l'ALAI, en vertu d'un changement dans la loi fédérale régissant les organismes sans but lucratif. Ce sont Me Hélène Messier et Prof. Georges Azzaria qui ont piloté le dossier de rendre l'ALAI conforme à ce nouveau régime, et je les en remercie. Prof. Azzaria nous fera un peu plus tard une présentation plus détaillée des nouveaux règlements, que nous devons adopter. Mais laissez-moi vous dire un mot sur l'effet de ce changement de régime sur la composition du CA de l'ALAI.

L'adoption du nouveau règlement aura pour effet de « remettre les compteurs à zéro » au niveau du CA, c'est-à-dire que tous les membres du CA devront être réélus, pour des mandats de durées différentes.

Par ailleurs Me Cindy Bélanger nous a fait part de son désir de ne pas renouveler son mandat comme membre du CA. Je profite de l'occasion, d'ailleurs, pour remercier Cindy pour sa contribution significative aux activités et à la gestion de l'ALAI pendant plusieurs années, à titre de membre du comité des conférences, secrétaire puis trésorière de notre association.

Nous pourrions procéder à l'élection du remplacement de Me Bélanger lors du vote prévu plus loin à l'ordre du jour. Tous les autres membres nous ont fait part de leur désir de continuer à servir au sein du CA, et nous pourrions les confirmer dans leur poste, à moins que des gens souhaitent se présenter contre eux.

La proposition sera d'élire les personnes suivantes pour des mandats d'un an :
Professeure Ysolde Gendreau, Professeur Georges Azzaria, Me Aidan O'Neill. Pour des mandats de 2 ans : Me Catherine Bergeron, Me Hélène Messier et Madame Caroline Rioux. Pour des mandats de 3 ans : Me Jean-Philippe Paré, Me Marianne Proulx et Me Gaëlle Beauregard.

Je remercie très sincèrement tous les membres du conseil d'administration. Je remercie également notre secrétaire administrative, Mme Gisèle Chabot, sans qui l'ALAI Canada ne pourrait si bien fonctionner.

2014

Notre prochaine conférence pour le printemps 2014 sera celle de Me Danielle Dicaire le 21 mai, qui portera sur le concept du personnage en droit d'auteur canadien, le prétexte étant la décision américaine dans l'affaire de la succession d'Arthur Conan Doyle (*Klinger v. Conan Doyle Estate Ltd.*). Une belle soirée en perspective. L'invitation suivra sous peu.

J'invite ceux et celles qui sont intéressés à s'impliquer dans l'organisation des conférences, et/ou de nous proposer des sujets à écrire à l'ALAI ou à venir en discuter avec moi plus tard aujourd'hui. Nous sommes également à l'écoute des demandes des membres, alors si des sujets vous intéressent, faites-nous part de vos idées même si elles n'ont pas encore été fixées matériellement!

Finalement, le congrès annuel de l'ALAI se tiendra cette année à Bruxelles en Belgique, les 18 et 19 septembre 2014 et portera sur « Le droit moral au 21^e siècle – Le rôle changeant du droit moral à l'ère de l'information surabondante ».

Merci et bonne soirée!
Madeleine Lamothe-Samson

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ALAI Canada se compose dorénavant comme suit :

Georges Azzaria, Université Laval, administrateur
Gaëlle Beauregard, Pharmascience, administratrice
Catherine Bergeron, Robic, administratrice
Ysolde Gendreau, Université de Montréal, présidente sortante
Madeleine Lamothe-Samson, Norton Rose Fulbright Canada, présidente
Hélène Messier, Copibec, secrétaire
Aidan O'Neill, Fasken Martineau, Dumoulin, administrateur
Jean-Philippe Paré, BAnQ, administrateur
Marianne Proulx, Cirque du Soleil, administratrice
Caroline Rioux, Canadian Musical Reproduction Rights Agency, administratrice

MEMBRES

L'ALAI Canada accueille parmi ses membres les personnes suivantes :

AUDET, Sylvain	Commission droit d'auteur (Ontario)
BOURGOUIN, Lucie	Permission Inc.
CLARKSON, Lisa	Radio-Canada (Ontario)
FAIZI, Asma	SOCAN
FRANCOEUR, Annie	Groupe Stingray Digital Inc.
HENRI, Simon	Permission Inc.
HORVATH, Jim	ValuQuest (Ontario)
KARAPETIAN, Astrik	Legault Joly Thiffault
McGUFFIN, Margaret	Musicians' Rights Organization Canada (MROC)
PROULX, Martin	Production J
RIOUX, Caroline	Canadian Musical Reproduction Rights Agency (CMRRA) (Ontario)
STANLEY, Colleen M.P.	Avocat (Ontario)
SYRTASH, Veronica	Canadian Musical Reproduction Rights Agency (CMRRA) (Ontario)
ZATOWKANIUK, Marko	Commission droit d'auteur (Ontario)

Membre de retour :

LARIVÉE, Hélène Avocate

ALAI INTERNATIONALE

Le congrès annuel de l'ALAI se tiendra cette année à Bruxelles en Belgique, les 18 et 19 septembre 2014 et portera sur « Le droit moral au 21^e siècle – Le rôle changeant du droit moral à l'ère de l'information surabondante ».

ACTIVITÉS

Vous serez informés régulièrement de la tenue de nos conférences. Veuillez noter que les conférences sont accréditées par le Barreau du Québec pour formation continue. Visitez notre site Internet pour plus d'information : www.alai.ca.

DONNEZ-NOUS DE VOS NOUVELLES

L'ALAI invite tous ses membres à lui communiquer des nouvelles les concernant ou des suggestions quant à la tenue de nouvelles activités. Vous pouvez envoyer vos nouvelles à : alaican@aei.ca.